



TVA payée en Allemagne sur un véhicule d'occasion

Par **nico971**, le **03/10/2018** à **17:14**

Bonjour, rnJe suis un professionnel, j'ai acheté un véhicule d'occasion en Allemagne j'ai payé la tva de 19% et je l'ai importé jusqu'en Guadeloupe ou j'ai encore payé 8.5% de TVA. rnLa voiture a été immatriculé en France avant de venir en Guadeloupe mais je n'ai pas demandé de quitus fiscal. rnComment dois je procéder pour me faire rembourser la TVA en Allemagne? Car ici en Guadeloupe l'on me dit que l'on ne doit payer qu'une fois la TVA dans la communauté Européenne et que je dois me la faire rembourser en Allemagne.rnCdlr